

ÉZANVILLE

Le journal de votre commune

infos

N° 101
JANVIER 2016

LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2016 !

3 janvier

FOOTING COLLECTIF

En ce début d'année 2016, à l'heure des bonnes résolutions, nous vous invitons à participer au premier footing collectif sur Ezanville encadré par la section athlétisme de l'USEE le 3 janvier 2016. Le départ aura lieu à 9 heures au gymnase de la prairie, plusieurs groupes seront organisés. N'hésitez pas et rejoignez-nous !



16 et 17 janvier

BOURSE DEUX ROUES ET AUTOS

L'A.A.A.C.E et les Petar' ardentes organisent une bourse aux deux roues et autos avant 1980 au Complexe de la Prairie. Samedi 16/01 de 9 heures à 18 heures et dimanche 17/01 de 9 heures à 15 heures
Renseignements 0777 894754 ou lespetarardentes@yahoo.fr



19 janvier

COLLECTE DE SANG

L'EFS organise une collecte de sang le mardi 19 janvier de 15 heures à 20 heures à Écouen, salle des Écuries, place de la mairie.
www.dondusang.net



30 janvier

CONCERT POP, ROCK, RNB



Le théâtre de l'Union Familiale d'Ezanville vous propose une soirée musicale dans une ambiance café-concert avec le groupe 'R' à 20h30, rue des écoles. Il s'agit d'un duo original, multi-instrumentiste, qui révisite des chansons du répertoire rock et pop rock.

Les arrangements s'entremêlent habilement, guitare, voix, clavier et percussions, pour vous faire voyager dans le temps.

En première partie vous profiterez des voix magnifiques de Lucie & Mathilde sur un répertoire très actuel : Sam Smith, Rihanna, One direction, ...

Prix : 8 euros, gratuit -12 ans, pas de réservation, placement libre.



Ézanvilloises, Ézanvillois, Chers amis,

Comme je vous l'avais promis en novembre, nous vous présentons, sur ce premier Ézanville infos de l'année, l'esquisse du projet d'aménagement du Val d'Ézanville. Nous n'avons pas réussi à dégager l'espace suffisant dans notre revue du mois de décembre.

Je peux donc désormais donner quelques précisions complémentaires. Par exemple, le magasin But, qui s'est installé provisoirement dans les locaux d'Atlas, n'utilise pas la surface totale et sera déplacé dans la surface du centre commercial à construire. C'est l'enseigne Castorama qui va prendre possession de cette grande surface très importante. Comme nous l'indiquons dans le dossier central, l'épaisseur de ce bâtiment va être diminuée pour modifier l'accès et agrandir la surface du parking.

La communauté de communes a, vous le savez, choisi le projet présenté par les sociétés SOPIC Paris, et SEMAVO. Ils doivent dès à présent trouver les enseignes désirant s'installer chez nous et constituant une offre diversifiée et cohérente. La zone commerciale devra tenir compte des besoins de la population locale qui ne trouve pas actuellement certains commerces. Certaines activités ne pourront s'installer, zone de protection de notre forage d'eau potable oblige.

Nous pensons également que le cinéma de 3 salles, que notre voisin de Domont envisage d'installer dans sa commune, pourrait avantageusement être placé dans notre zone. Cela correspondrait pour partie à l'offre culturelle et de loisirs proposée.

Enfin, le forum d'entreprises sera une réponse aux nombreuses demandes d'artisans ne trouvant aucun local actuellement de dimensions raisonnables, ni à Ézanville, ni dans les communes limitrophes.

Je tiens à préciser tout de suite que ni la Ville d'Ézanville, ni la CCOPF ne sont habilitées à choisir les enseignes. Il est inutile, pour l'instant en tout cas, de me demander s'il y aura tel magasin ou tel autre. Ce genre de précision ne sera totalement connu que quelques mois avant l'ouverture.

Enfin, il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.



Alain BOURGEOIS,
Maire d'Ézanville

Ézanville Infos
mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville : 01 39 35 44 80

- Directeur de la publication : Alain Bourgeois
- Rédaction : Ève Pavesi
- Impression : STIP - 01 39 91 91 73
- Dépôt légal : à parution



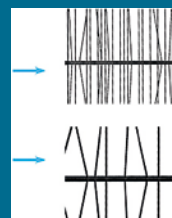
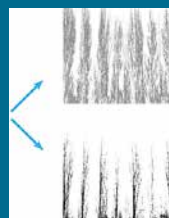
ZOOM SUR LE RÉAMÉNA



INTÉGRATION DANS LE PAYSAGE

Le projet dans son intégralité a été pensé pour s'intégrer et se fondre dans le paysage.

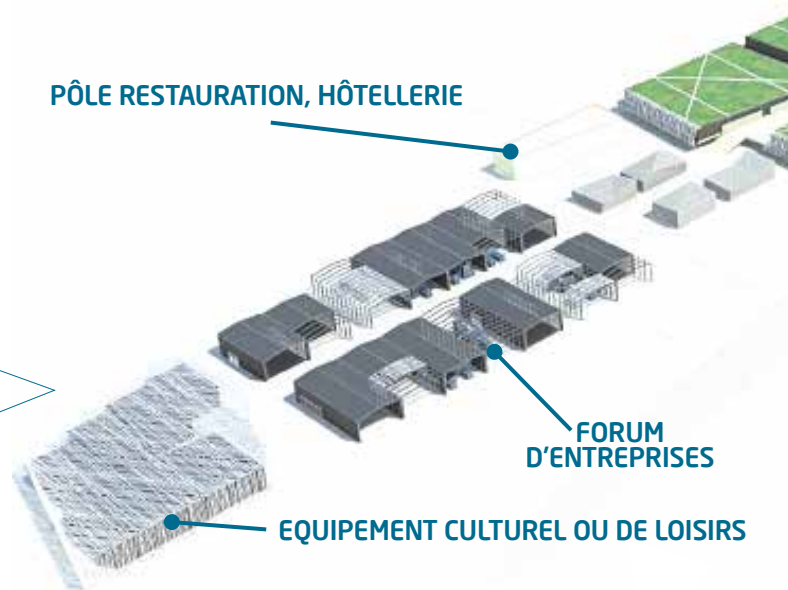
Les bâtiments commerciaux actuels les plus proches de la RD901 seront réhabilités et enveloppés d'une résille qui rappelle les branchages des peupliers qui bordent l'accès de cette route départementale.



AMÉNAGEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE DU VAL D'ÉZANVILLE



Le projet de réaménagement de la zone commerciale du Val d'Ezanville a démarré. Piloté par la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), la Ville d'Ezanville et la Ville de Moisselles, il se déroulera en deux phases : réhabilitation de l'existant et construction des nouveaux bâtiments.



LES SURFACES

TRANCHE 1

- Pôle commercial: 55 440 m²
- Pôle restauration: 1 664 m²
- Pôle hôtel: 3 928 m²

Total : 61 032m²

TRANCHE 2

- Pôle activités: 8 424 m²
- Pôle loisirs : 4 909 m²

Total : 13 333m²

PLANNING PRÉVISIONNEL

2015-2016 :

- Finalisation des études.
- Enquête publique de protection du périmètre du captage d'eau d'Ezanville en cours.
- Engagement des discussions pour terrains et immeubles.

2016 :

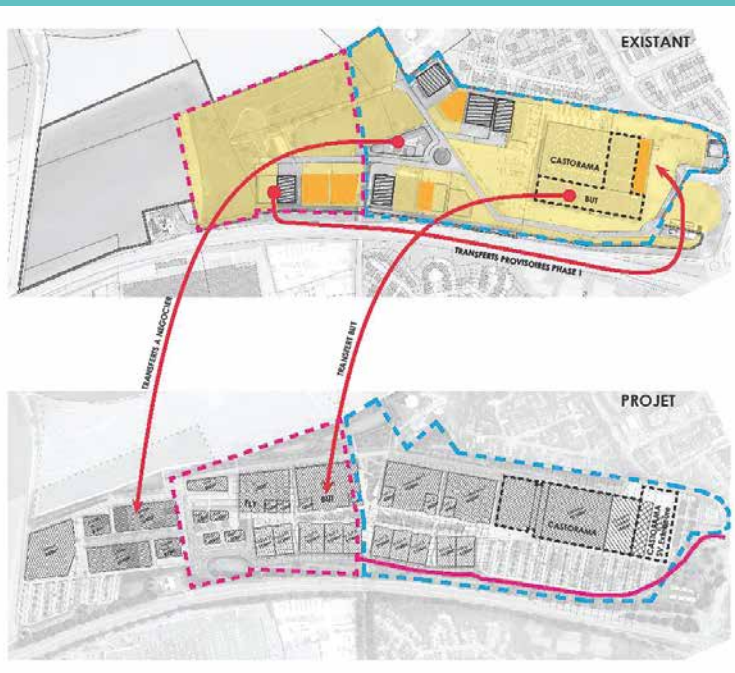
- Acquisitions foncières.

2016-2017 :

- Finalisation du dossier d'aménagement et de construction.

2017-2020 :

- Réalisation.



PHASE 1	LOCAUX VIDES
PHASE 2	TERRAINS FLY GROUP (ex. Meubles PAPY)
NEGOCIATION A ENGAGER relocalisation à engager avec objectif de qualité marketing	

ZANVILLE

LES ENJEUX

• VALORISER :

- le paysage environnant,
- les espaces naturels,
- le patrimoine agricole.

• INNOVER :

- une nouvelle façade urbaine,
- un autre regard sur les centres commerciaux.

• IDENTIFIER :

- un parti architectural fort,
- une signalétique dynamique respectant l'environnement.

• CRÉER :

- 250 nouveaux emplois.

RÉHABILITATION CASTORAMA



RÉHABILITATION DE CASTORAMA



Le projet prévoit une réduction en épaisseur du bâtiment actuellement utilisé par BUT, ce qui permettra de modifier son accès et d'agrandir le parking. Castorama s'installera dans la surface totale. Le magasin BUT sera réinstallé dans la partie "centre commercial".

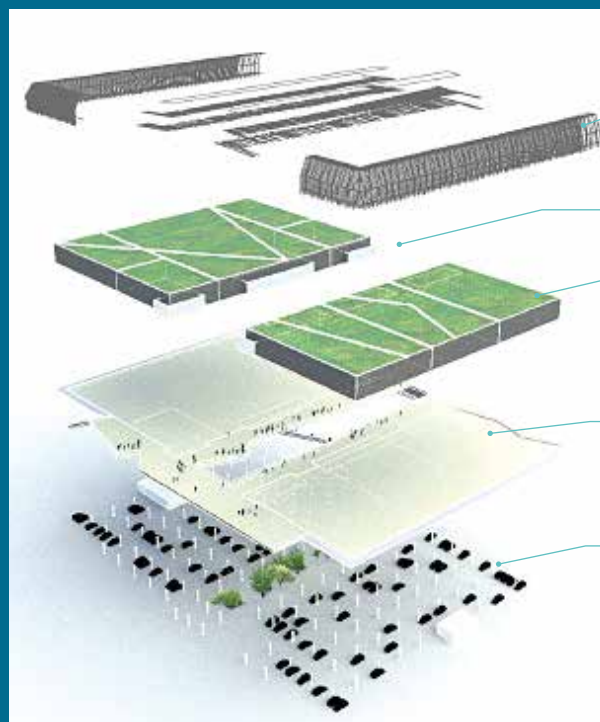


PÔLE CENTRE COMMERCIAL

Dans cette zone appelée "centre commercial", la part sera donc faite belle aux installations commerciales. Elles comprennent des surfaces de vente diverses dont les enseignes ne sont pas encore définies avec précision, sauf bien sûr Castorama, BUT, Fly ainsi que la plupart des de celles existantes. Un complément important sera fait pour obtenir environ 55 000 m² de surface de vente.

Un pôle restauration/hôtellerie est prévu. Plusieurs restaurants seront proposés et un nombre de chambres non encore défini. Tout cela sur environ 5 500 m².

Il est prévu également une zone d'activité artisanale (Forum d'entreprises) pour environ 8 500 m². Enfin, sur l'extension la plus proche de Moisselles, il est prévu un pôle culturel et de loisirs où peut s'installer par exemple un cinéma multiplex.



ENVELOPPE

PUITS DE LUMIÈRE

TOIT VÉGÉTALISÉ

NIVEAU 1.
DALLE DE PROMENADE ET
D'ACCÈS AUX COMMERCES

NIVEAU 0
PARKING COUVERT

Le centre commercial sera accessible par la dalle du niveau 1. Les plantations du niveau 0 se développeront dans le puits de lumière situé au milieu.

La réforme de l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

L'article du magazine municipal du mois d'avril 2015, vous a présenté le dispositif de l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, cette aide a évolué : pour bénéficier de la réduction sur le prix de votre complémentaire santé, vous devrez choisir un des contrats sélectionnés au titre de l'ACS, figurant sur la liste des offres, disponible sur le lien suivant : http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/acs_liste_offres.pdf

Cette sélection a ainsi permis d'améliorer le rapport qualité/prix de la couverture complémentaire qui vous est proposée. Pour répondre au plus près à vos besoins de santé, chaque offre de la liste vous propose trois niveaux de garantie différents.

De plus, en choisissant de souscrire un contrat de complémentaire santé parmi cette liste, vous bénéficierez du tiers payant intégral pour l'ensemble de vos frais de santé : en pratique, vous serez dispensé de faire l'avance des frais par l'Assurance Maladie (part obligatoire) et sur les parts prises en charge par votre complémentaire santé (dans la limite des garanties prévues dans votre contrat).



La TNT passe à la HD

À partir du 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire.

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce jour même procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes de leur téléviseur. Testez votre télé dès à présent. Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo « Arte HD » apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur. Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

Plus d'information : www.recevoirlaTNT.fr ou 0970 818 818 (prix d'un appel local).



Tribunes

Tribune du groupe majoritaire

Ezanvillois, Ezanvilloises,

Le 12 décembre vous avez fait le choix de voter en majorité pour la liste que nous soutenions. Nous vous en remercions. La victoire n'a pas été aussi éclatante que nous le souhaitions mais elle suffira à cette nouvelle équipe pour diriger et faire évoluer favorablement la région la plus importante de France. Ezanville comme beaucoup de villes de la région parisienne ont des besoins et sauront les faire valoir. Merci encore de votre aide.

Nous remercions également tous les membres du conseil municipal ainsi que les fonctionnaires municipaux qui nous ont aidés à organiser ces élections et à tenir les bureaux de votes. Nous regrettons que les membres de l'opposition de gauche n'aient pas cru bon de participer. Nous savons qu'ils envisageaient la défaite de leur candidat mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire le travail pour lequel ils ont été élus. Nous espérons que pour l'année 2016 ils essaieront de nous aider plutôt que de systématiquement dénigrer toutes nos actions... on peut rêver!

Bonne et heureuse année à tous.

Bien vivre à Ézanville

Une nouvelle année se profile et nous adressons à tous les Ezanvillois et Ezanvilloises nos vœux les plus sincères pour cette année 2016.

Que celle-ci apporte à tous, santé, bonheur, réussite, amour et solidarité.

Revenons sur les élections qui se sont tenues au mois de décembre. Malgré le choix de ces dates de scrutins, les Ezanvillois se sont mobilisés et se sont exprimés, mais encore une fois nous regrettons une abstention encore trop élevée.

Nous éviterons de faire des commentaires sur les résultats mais une volonté de changement en est sortie gagnante.

Nous rappelons une tribune de juin 2014 où notre majorité actuellement nous reprochait de n'avoir pas été présents lors du scrutin des élections Européennes alors qu'aucune demande de leur part ne nous était parvenue.

Nous avons donc pour ces dernières élections pris l'initiative d'envoyer en mairie un tableau complet où nous propositions 2 assesseurs sur tous les bureaux sans exception et ceci pour les 2 tours. Cette fois-ci, c'est un peu mieux, puisque les deux élus et un membre de notre liste ont pu être présents, en application stricte de la loi, ce qui malheureusement n'a pas permis de couvrir l'ensemble des bureaux de vote. Nous regrettons que M. Le Maire n'ait pas accepté la présence d'autres suppléants de notre liste ce qui aurait permis d'éviter une présence clairsemée des élus de la majorité.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas remarqué, notre commune a terminé l'année par un marché de Noël, qui s'est tenu dans une salle de Loisirs et Culture. Malgré un article en première page dans « Ezanville Infos », il fallait le savoir car la signalétique était inexistante, hormis quelques cartons rédigés à la va-vite. Alors que les communes avoisinantes se font un plaisir à organiser cette manifestation festive, Ezanville aurait pu faire mieux. Il aurait sans doute fallu que l'élu chargé du développement économique et de l'emploi, qui en était responsable, s'investisse un peu plus sur ce projet, pourtant important à l'activité du commerce (son domaine) et à la survie de Loisirs et Culture....

Tribunes de l'opposition

Les sous, ça compte !

D'abord, nous, Philippe DEMARET, Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS, Paul AUGOT et Brigitte ROYER-DEGENNE, souhaitons à chacun d'entre vous une très belle année 2016 pleine de bonheur, de santé, mais aussi de paix, de tolérance et de solidarité.

Nous nous interrogeons ensuite sur une incohérence dans la gestion de notre ville par l'équipe du maire.

Lors du dernier conseil municipal du 26 novembre 2015, une convention entre Bouygues Immobilier et la commune a été soumise au vote. Elle correspond à la rétrocession à la ville des espaces ouverts au public dans le cadre de l'opération immobilière "Les nymphes". Comprenez la rétrocession des trottoirs et places de parking devant le magasin Franprix et jusqu'à la placette devant le Jean Bart, soit 932m². On apprend alors "que la situation de ces terrains n'a pas été régularisée" et que les domaines en ont estimé la valeur à 27960€ (932m² x 30€/m²). Une convention est présentée qui stipule qu'IL EST CONVENU QUE LA VILLE ACHETE CES ESPACES POUR LA SOMME DE 27 960€.

Rappelons maintenant qu'au cours du mandat précédent, précisément lors du conseil municipal du 4 novembre 2010, chacun pourra en consulter le compte rendu, cette rétrocession avait déjà été traitée. CES MEMES PARCELLES DEVAIENT REVENIR GRACIEUSEMENT A LA COMMUNE. Autorisation avait été donnée à M. le Maire d'en signer l'acte de rétrocession.

Les questions au maire sont donc :

1 - Pourquoi n'a-t-il pas signé l'acte de rétrocession en 2010 ?
2 - Pourquoi les ézanvillois devraient aujourd'hui payer 27 960€ pour ce qui devait alors être gratuit ?

Il faudra aussi approfondir les relations entre la commune et Bouygues pour l'aménagement de cette zone, notamment l'arrangement concernant le local de 55 m² que Bouygues devait réaliser dans l'opération dite La Halle face à la mairie, zone que le Maire veut terminer rapidement et à tout prix, quitte à bâcler, notamment sans places de parking alors que la loi l'oblige.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Ézanville notre ville

Retour sur...

27 novembre

M. Hamard reçoit la médaille de la Ville



27 novembre

Remise des prix aux gagnants du quizz des Journées du Patrimoine



8 décembre

Couscous de fin d'année de l'atelier couture du Service Jeunesse et familles



En bref...

Enquête publique

Une enquête publique relative à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le projet d'instauration de périmètres de protection autour du captage n°153-7X-0157 se déroulera du 11 janvier au 12 février 2016 : 2 permanences du commissaire enquêteur sont prévues le 11 janvier et le 12 février 2016 de 15h à 17h en mairie.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2013 se dérouleront jusqu'au 31 mars 2016 à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. Uniquement sur rendez-vous à prendre au 01 39 35 44 76.

Pièces à présenter : dossier à télécharger sur www.ezanville.fr, livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile, attestation employeur, attestation CAF, attestation d'assurance et avis d'imposition.



Équitation : deux Ezanvilloises récompensées aux championnats de France

Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Prescilia Denebour, inscrite au centre équestre d'Ezanville, a obtenu la médaille d'or dans la discipline du Carrousel Championnat Carrousel Pony Open. Alycia Peuch, également inscrite au centre équestre d'Ezanville, a obtenu la médaille de bronze dans la discipline du Equifun Championnat Club A Benjamin. Toutes nos félicitations!



Trouver une maison de retraite

Présents dans toute l'Île de France, Partenairetrétraite est un organisme qui a pour mission d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'orienter les familles vers des établissements adaptés à leurs besoins et attentes. Au sein de leurs antennes ou à domicile, les équipes médico-sociales mettent toutes leurs compétences et leur expertise au service des seniors et de leurs proches. Un soutien administratif mais surtout humain, afin de faciliter l'intégration du patient dans son nouvel environnement, sans aucun frais pour la famille.

Antenne du Val d'Oise

10 Rue Robert Schuman - 95880 Enghien Les Bains
TEL : 01 34 16 84 34 - www.partenaire-retraite.fr

Modification simplifiée du Plan local d'urbanisme

Par délibération du conseil municipal en date du 26 novembre 2015, la Commune porte à la connaissance du public la mise à disposition de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, durant une période d'un mois, allant du 15 décembre 2015 au 15 janvier 2016, en mairie, Place Jules Rodet, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Carnet

NOVEMBRE

Naissances

ELHARRAR GREBERT Eléa
GILLE Rohane
KHOUJA Ghassan
PASCAL Laura
VAUDRAN Mila
VIGOUROUX Taymiya

Mariages

HEDOIRE Claude-Emmanuel
et Nadège THIERRY de VILLE
D'AVRAY
LE MORVAN Marc et IDBA Malika

Décès

NOVEMBRE

Monique DECOUX
Arlette ZELLER

DÉCEMBRE

Naissances

CLIMENT Ana-Laura
KASSLACI Aaron

Décès

Marie COBAC
Madeleine HOUEBINE